



# AMICALE PARENTISSOISE DE LOISIRS

## PUY DU FOU - 3 Jours / 2 Nuits

Pour participer aux sorties et voyages, vous devez obligatoirement être adhérent

### DU 20 AU 22 JUIN 2025

#### JOUR 1 – PARENTIS & PUY DU FOU -DEPART DE PARENTIS, PARKING DES ARENES

Arrivée et visite libre du grand parc et déjeuner libre.

Au dîner, vous assisterez au spectacle nocturne « LES NOCES DE FEU » une création originale du Puy du Fou.

Départ en autocar pour votre hôtel de séjour hors site (+/- 30 mn du parc).

#### JOUR 2 – PUY DU FOU

Petit déjeuner à l'hôtel et retour sur le site avec déjeuner libre sur le parc.

Dîner spectacle sur le site (en fonction des disponibilités ce repas spectacle pourra être proposé » lors d'un déjeuner). Puis installation en tribune pour assister au spectacle nocturne, - 1H30.

Puis retour à votre hôtel en autocar

#### JOUR 3 – MARAIS POITEVIN & PARENTIS

Petit déjeuner et départ pour le Marais Poitevin.

Promenade commentée d'1 heure en « plate » (barque caractéristique du marais) en Venise Verte.

Déjeuner et départ pour Parentis

*Pour des raisons techniques et indépendantes de notre volonté (événements locaux ou autres)  
l'ordre des excursions pourra être modifiée sur place*

**PRIX PAR PERSONNE : base 30 P minimum = 467 €**

**DATE DE FIN D'INSCRIPTION : 19 septembre 2024**

Accompagné de tous les chèques et du bulletin à découper

**Posiibilité de payer en plusieurs fois**

**1 chèque de 145€ encaissement en septembre 2024**

**4 chèques de 60€ encaissement tous les mois du mois d'octobre à janvier 2025**

**2 chèques de 41€ encaissement en février et mars 2025**

Si nous sommes plus nombreux, le prix sera diminué et nous vous demanderons de rectifier le ou les derniers chèques, mais tous les chèques devront être remis au moment de l'inscription.

#### Ce prix comprend

- le transport en autocar grand tourisme selon le respect de la réglementation en vigueur
- 2 nuits à l'hôtel 1 ou 2\* situé aux environs de Cholet ou Bressuire
- L'hébergement base chambre double avec douche et wc 62 diners sur le site dont un repas spectacle et les petits déjeuner des jours 2 et 3 à l'hôtel
- Les boissons aux repas compris dans le forfait
- Les entrées au Grand Parc 2 jours et aux spectacles nocturnes des « Noces de feu » et de la Cinéscénie
- La promenade commentée en « plate » aux Marais Poitevins et le déjeuner du jour 3
- Les taxes de séjour, le service hôtelier, les assurances assistance et rapatriement (obligatoire par l'autocariste)

#### Ce prix ne comprend pas

- l'assurance annulation pris en charge par notre assurance GROUPAMA / ARCHANGE
- Le supplément individuelle en fonction de l'hôtel disponible) **30€ par nuit. Elles devront être réglées à l'inscription et le chèque sera encaissé en même temps que la 1<sup>ère</sup> mensualité**
- Les déjeuners sur le site du Puy du Fou
- Les prestations non mentionnées, les repas libre, les pourboires et les dépenses personnelles

#### Formalités obligatoires pour chaque participant

Passeport ou carte d'identité en cours de validité et respect du protocole sanitaire